



AIDES AUX PERSONNES DÉPLACÉES, AUX BLESSÉS DE LA GUERRE ET AUX RETOURS

Les dons reçus avant et pendant le Phonéthon ont permis au Fonds Arménien de France de lancer un programme d'aide aux personnes déplacées qui comprend trois volets principaux.

1 - Distribution de colis alimentaires. Chaque colis (d'une valeur de 150 euros) assure la subsistance d'une famille de 4 à 5 personnes pendant 15 jours. Une base de préparation des colis a été créée à Erevan, dans des locaux mis gracieusement à disposition par la société Noyan. L'équipe est composée de bénévoles. Le rythme dans ce centre vient d'atteindre 150 colis/jour, soit de quoi nourrir environ 2 250 familles/mois. Les bénéficiaires sont les familles déplacées dans le Tavush (900 personnes approvisionnées), dans le Kotayk (où l'on dénombrait au total plus de 13 000 personnes déplacées à la mi-novembre), à Etchmiadzine (1 300 personnes), à Ardashat (515 personnes) et bientôt dans le Lori (plus de 1 300 personnes à la mi-novembre). A Goris, une base de distribution est en cours de préparation au Centre de cardiologie de l'Asaf de Marseille. Prévision : 2 000 réfugiés.

2 - Distribution de fromage et de viande. En complément des colis alimentaires de première nécessité, la ferme de Lusadzor (Tavush) procède à la distribution de fromage et de viande directement ou à travers des associations partenaires. Parmi ces dernières citons l'Ugab (Erevan, pour 2 000 réfugiés), Espoir pour l'Arménie (200 réfugiés dans le Kotayk), et Femmes Courage (60 personnes, à Saghmossavan). Les livraisons directes, elles, ont concerné les villes d'Etchmiadzine (1 300 personnes), les deux grandes villes du Tavush (Itchévan et Dilidjan) et leurs villages (2 900 personnes en tout).

3 - Aide financière. Le Fonds Arménien de France a contribué financièrement à l'action développée à Erevan par l'UGAB pour permettre à celle-ci d'augmenter le nombre des bénéficiaires de ses aides (actuellement 5 000 personnes/jour). L'UGAB, partenaire du Fonds Arménien, a été parmi les premiers à mettre en place son système d'aide aux réfugiés de l'Artsakh.

Le Fonds Arménien de France apporte aussi des aides ponctuelles comme une contribution financière à des équipes médicales spécialisées (soins aux grands brûlés) ou la prise en charge de frais entraînés par l'hébergement gratuit de familles par certains hôtels (eau, électricité, gaz).

AIDE AUX RETOURS. Le nombre de réfugiés, qui avait culminé à plus 100 000 après la guerre, diminue rapidement. Pour aider aux retours, le Fonds Arménien Mondial Hayastan déploie un programme polyvalent. Toutes les dépenses dites « communales » (eau, gaz, électricité) des familles de l'Artsakh sont assumées par le Fonds pendant au moins un an. Des compensations financières sont versées aux familles qui ont perdu leurs habitations du fait de la guerre. Les familles rurales recevront une aide adaptée (semences, diesel, deux têtes bovines, plants d'arbres fruitiers, etc.).

AIDE AUX FAMILLES DES VICTIMES DU CONFLIT. Une première dotation financière de 1 000 000 US\$ a été allouée par le Fonds Hayastan à la Fondation « 1000+ » qui verse des indemnités aux familles des soldats morts ou blessés.

En parallèle à ces aides immédiates, le Fonds évalue la situation des infrastructures dans les villes et villages de l'Artsakh pour procéder à leur réhabilitation et cherche à acquérir des maisons modulaires pour reloger des familles qui ont perdu leurs habitations ou qui ne peuvent plus rentrer chez elles du fait de l'occupation azérie.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans vos dons. Merci de votre générosité. Si vous n'avez pas encore contribué au Phonéthon vous pouvez le faire en envoyant votre don sans tarder via le site du Fonds Arménien (cliquer sur <https://dons.fondsarmenien.org/phonethon> pour un paiement sécurisé) ou par chèque (Fonds Arménien de France, BP12, 75660 Paris Cedex 14).



**HAUT-KARABAGH
DEUX ENFANTS DANS
LA GUERRE**

UN DOCUMENTAIRE D'ALEXIS PAZOUMIAN

arte

SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 18H35 SUR ARTE